

République Française

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

Boucle Nord de Seine

Séance du Conseil de Territoire

du 17 octobre 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille seize, le lundi 17 octobre à 19h00, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville de Gennevilliers, les membres du Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial « BOUCLE NORD DE SEINE », suite à la convocation du 10 octobre 2016 conformément l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS : 56

Madame Fatiha BACHA, Monsieur Fabien BENEDIC, Monsieur Mickaël CAMILLERI, Madame Chantal COLIN Monsieur Franck DEBEAUD, Monsieur Philippe DOUCET, Monsieur Khaled EL HADDAD, Madame Renée KARCHER, Monsieur Georges MOTHON, Monsieur Xavier PERICAT, Monsieur Gilles SAVRY, Madame Anne-Sophie VUILLEMIN, Monsieur Manuel AESCHLIMANN, Monsieur Antoine de PINS, Monsieur Basile FANIER, Madame Josiane FISCHER, Monsieur Romain JEHANIN, Monsieur Guillaume MARE, Madame Claire MAYOLY-FLORENTIN, Madame Sylvie MEYNARD, Monsieur Benoît BOULDOIRES, Madame Anne-Christine JAUFFRET, Madame Sylvie MARIAUD, Monsieur Yves REVILLON, Monsieur Henri VINCENT, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Monsieur Stéphane COCHEPAIN, Madame Agnès DELACROIX, Monsieur Jean-Pierre GARNIER, Madame Evelyne LAUER, Madame Alice LE MOAL, Monsieur Luc MERCIER, Monsieur Rémi MUZEAU, Monsieur Alexis BACHELAY, Monsieur Yahia BOUCHOUICHA, Madame Anne BOURDU, Monsieur Rachid CHAKER, Madame Caroline COBLENTZ, Madame Amélie DELATTRE, Madame Nadia FRONTIGNY, Madame Nicole GOUETA, Monsieur Samuel METIAS, Monsieur Michel MOME, Monsieur Yves PIQUE, Madame Fatoumata SOW, Monsieur Chaouki ABSSI, Monsieur Grégory BOULORD, Monsieur Marc HOURSON, Monsieur Patrice LECLERC, Madame Laurence LENOIR, Madame Nadia MOUADDINE, Madame Anne-Laure PEREZ, Madame Délia TOUMI, Monsieur Alain-Bernard BOULANGER, Madame Christine LORIAUX, Monsieur Pascal PELAIN,

POUVOIRS DONNÉS: 20

Madame Fatima AMARIR représentée par Monsieur Mickaël CAMILLERI
Madame Céline CHARAIX représentée par Monsieur Georges MOTHRON
Monsieur Benoît CLAVEL représenté par Monsieur Khaled EL HADDAD
Madame Marie France LE NARGARD représentée par Monsieur Xavier PERICAT
Madame Aurélie MERGY représenté Monsieur e par Monsieur Gilles SAVRY
Monsieur Philippe METEZEAU représenté par Monsieur Franck DEBEAUD
Madame Naïma RAIB représentée par Madame Fatiha BACHA
Madame Marie-Do AESCHLIMANN représentée par Madame Josiane FISCHER
Madame Julie CAZABAN représentée par Madame Sylvie MEYNARD,
Madame Rita CHRIQUI – MENGEOT représentée par Madame Claire MAYOLY-
FLORENTIN
Monsieur Éric JUSTICE représenté par Monsieur Antoine de PINS
Monsieur Thomas LAM représenté par Monsieur Guillaume MARE
Monsieur André MANCIPOZ représenté par Monsieur Manuel AESCHLIMANN
Madame Delphine MERIC représentée Madame Laurence LENOIR
Madame Nadoi HADRI représentée par Madame Agnès DELACROIX
Madame Samia IDRI BAYOL représentée par Monsieur Manuel ALLAMELLOU
Monsieur Patrice PINARD représenté par Monsieur Rémi MUZEAU
Monsieur Jean-Paul BOLUFER représenté par Madame Caroline COBLENTZ
Madame Leila LEGHMARA représenté par Monsieur Rachid CHAKER
Monsieur Mohamed MAAZOUZI représenté par Monsieur Alain-Bernard
BOULANGER

ABSENTS : 4

Madame Sémia ANZAGH, Madame Lara PARRENIN, Monsieur Sébastien
PERROTEL, Madame Marie-Lise VALLEE.

-oOo-

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Nicole GOUETA,
Présidente.

Monsieur Yahia BOUCHOUICHA est désigné comme Secrétaire (art. L.2121-15 du
CGCT).

-oOo-

L'ordre du jour est abordé.

-oOO-

Entendu l'exposé de Madame Nicole GOUETA

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

DELIBERE

2016/S06/001 **Désignation des membres de la commission de délégation de service public**

Article unique : **DESIGNE** en qualité de membres de l'assemblée délibérante participant à la Commission de délégation de service public :

Noms et Prénoms des membres du Conseil de territoire membres titulaires de la Commission de délégation de service public

- Monsieur Philippe METEZEAU (Argenteuil)
- Monsieur Stéphane COCHEPAIN (Clichy)
- Monsieur Henri VINCENT (Bois-Colombes)
- Madame Anne-Laure PEREZ (Gennevilliers – Groupe Front de Gauche, Ecologie)
- Madame Laurence LENOIR (Gennevilliers – Groupe Socialiste)

Noms et Prénoms des membres du Conseil de territoire membres suppléants de la Commission de délégation de service public

- Monsieur Pascal PELAIN (Villeneuve-la-Garenne)
- Monsieur Yves PIQUE (Colombes)
- Madame Nadia MOUADDINE (Gennevilliers – Groupe Front de Gauche, Ecologie)
- Madame Sylvie MEYNARD (Asnières-sur-Seine)
- Madame Delphine MERIC (Asnières-sur-Seine – Groupe Socialiste)

S'exprimant au scrutin public décidé à l'unanimité

Résultat des votes : adopté à l'unanimité.

Pour : 76

Contre 0

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Manuel AESCHLIMANN

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

DELIBERE

2016/S06/002 **Adhésion de l'EPT au syndicat Azur pour la gestion des déchets sur le territoire d'Argenteuil à compter du 1er janvier 2017 – Désignation des représentants de l'Etablissement auprès du syndicat.**

DÉLIBÈRE

Article 1 : **Adhère** pour les mêmes prestations qu'exercées actuellement au syndicat mixte pour la collecte et la valorisation des déchets ménagers et assimilés AZUR, dont le siège est situé au 2, rue du chemin vert, 95100 ARGENTEUIL, pour le compte de la commune d'Argenteuil, pour sa compétence « gestion des déchets et assimilés », à compter du 1^{er} janvier 2017 et pour une durée indéterminée,

Article 2 : **Désigne** les représentants de l'EPT Boucle Nord de Seine au sein du comité syndical d'AZUR à compter du 1^{er} janvier 2017, conformément au tableau ci-dessous :

1 ^{er} poste de délégué titulaire	Georges MOTHRON (Argenteuil)
2 ^{ème} poste de délégué titulaire	Xavier PERICAT (Argenteuil)
1 ^{er} poste de délégué suppléant	Philippe VASSEUR (Argenteuil)
2 ^{ème} poste de délégué suppléant	Jean-François PLOTEAU (Argenteuil)

Résultat des votes :

Pour : 65

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 11

(Monsieur Fabien BENEDIC, Madame Chantal COLIN, Monsieur Philippe DOUCET, Madame Renée KARCHER, Monsieur Romain JEHANIN, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Monsieur Alexis BACHELAY, Madame Fatoumata SOW, Madame Laurence LENOIR, Madame Delphine MERIC, Madame Samia IDRI BAYOL)

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Manuel AESCHLIMANN

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

DELIBERE

2016/S06/003 **Adhésion de l'EPT au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM), pour la gestion des ordures ménagères sur le territoire de l'EPT situé dans le département des Hauts-de-Seine à compter du 1er janvier 2017.**

Article unique : **Adhère** au SYCTOM, Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne, agence métropolitaine des déchets ménagers, dont le siège est situé au 35 Boulevard de Sébastopol, 75001 Paris à compter du 1er janvier 2017 et pour une durée indéterminée, pour le compte des communes d'Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la Garenne, pour sa compétence « gestion des déchets et assimilés » telle qu'exercée sur ces communes par le SYELOM au jour de sa dissolution à l'exclusion des marchés d'apport volontaire qui auront fait l'objet d'une reprise par l'EPT.

Résultat des votes :

Pour : 64

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 12

(Monsieur Fabien BENEDIC, Madame Chantal COLIN, Monsieur Philippe DOUCET, Madame Renée KARCHER, Monsieur Romain JEHANIN, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Monsieur Alexis BACHELAY, Madame Fatoumata SOW, Madame Laurence LENOIR, Madame Delphine MERIC, Madame Samia IDRI BAYOL, Madame Sylvie MARIAUD)

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

DELIBERE

2016/S06/004 **Convention d'intervention foncière entre l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France, la commune d'Argenteuil et l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine. Autorisation donnée à Madame la Présidente de signer ladite convention.**

Article 1 **APPROUVE** la convention d'intervention foncière entre l'Etablissement Public d'Île-de-France, la commune d'Argenteuil et l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, pour la réalisation d'opérations d'aménagement sur les secteurs Porte Saint-Germain / Berges de Seine.

Article 2 **AUTORISE** Madame la Présidente à signer la convention susvisée et tout acte découlant de la mise en œuvre de cette dernière.

Annexes : le projet de convention et son annexe.

Résultat des votes : adopté à l'unanimité.

Pour : 76

Contre 0

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Manuel AESCHLIMANN

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

DELIBERE

2016/S06/005 **Avis du Conseil de Territoire sur l'adhésion au SEDIF au 1er janvier 2018 des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud-Grand Paris.**

Article Unique **EMET** un avis favorable aux adhésions des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud-Grand Paris au Syndicat des eaux d'Ile-de-France à compter du 1^{er} janvier 2018.

Résultat des votes :

Pour : 64

Contre : 0

Abstentions : 11

(Monsieur Fabien BENEDIC, Madame Chantal COLIN, Monsieur Philippe DOUCET, Madame Renée KARCHER Monsieur Romain JEHANIN, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Monsieur Alexis BACHELAY, Madame Fatoumata SOW, Madame Laurence LENOIR, Madame Delphine MERIC, Madame Samia IDRI BAYOL)

Ne prend pas part au vote : 1

Monsieur Grégory BOULORD

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC

LE CONSEIL DE TERRITOIRE
DELIBERE

2016/S06/006 **Approbation du projet urbain partenarial (PUP) entre la SARL Provini et Fils, l'EPT et la Ville de Colombes.**

Article 1 **APPROUVE** les termes de la convention du Projet Urbain Partenarial entre la SARL PROVINI et Fils, l'EPT Boucle Nord de Seine et la Ville de Colombes pour la construction d'un nouveau groupe scolaire Denis Papin à Colombes, annexée à la présente délibération.

Article 2 **AUTORISE** Madame la Présidente ou son représentant, à signer la convention approuvée en article 1

Article 3 **DECIDE** que la présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de l'EPT Boucle Nord de Seine et en Mairie de Colombes. Mention en sera publiée au recueil des actes administratifs visé à l'article R. 5211-41 du CGCT et à celui visé à l'article R. 2121-10 du CGCT.

Annexes : le projet de convention, le périmètre qui lui est annexé, la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Colombes du 22/09/2016 n°35.

Résultat des votes :

Pour : 64

Contre : 0

Abstentions : 12

(Monsieur Fabien BENEDIC, Madame Chantal COLIN, Monsieur Philippe DOUCET, Madame Renée KARCHER, Monsieur Romain JEHANIN, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Monsieur Alexis BACHELAY, Madame Fatoumata SOW, Madame Laurence LENOIR, Madame Delphine MERIC, Madame Samia IDRI BAYOL, Monsieur Yahia BOUCHOUICHA)

-oOo-

NOTES D'INFORMATION

1) Contrat d'Intérêt National (CNI) de la ville d'Argenteuil.

Pas d'intervention

2° Sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

Madame la Présidente, dans les conditions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en vertu des délégations confiées par le Conseil territorial par délibérations du 12 janvier et du 27 janvier 2016, a :

1. Conclu avec la Société SITA Ile-de-France un avenant n°1 au marché de Prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés, respectueuse de l'environnement de Colombes ayant pour objet de procéder à la modification de la périodicité de la collecte des emballages en verre et de permettre la mise en place de la collecte des déchets végétaux sur le territoire de la ville de Colombes dans les conditions décrites dans ledit avenant. Ledit avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
 - en moins-value de 117.000,00 euros hors taxes sur la collecte du verre pour une période annuelle ;
 - en plus-value de 234.000 euros hors taxes, pour la collecte des déchets végétaux pour une période annuelle. Le prix de cette collecte est fixé au montant mensuel forfaitaire de 19.500,00 euros hors taxesLedit avenant prendra effet à compter de sa notification et prendra fin en même temps que le marché initial.
2. Déposé auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise une requête introductive d'instance contre la délibération n°2016/01 du 20 juin 2016 du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération d'Argenteuil-Bezons, dont le siège est situé 203 rue Michel Carré à Bezons (95870) et représentée par son président, par laquelle la Communauté d'agglomération a adopté son budget 2016 de liquidation.

-oOo-

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente remercie les participants, indique que la prochaine séance se tiendra dans les quinze premiers jours du mois de décembre et lève la séance à 19h45.

La Présidente

Nicole GOUETA